

**COMMISSION DES FINANCES DU 29 MARS 2011
À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS VERNOIS**

Étaient Présents : J.P.VIROL, M.C KERGOAT, R.COLLINET, G.LE ROUX, H.DUBUSSY, A.DAURIAC, J.COULAUD, S.FEIX, M.CHEVREUX, P.GRARD, C.DUPONT, G.PEYROUNY, Y.MASSOUBRE, B.DELPRAT, J.P.MONTORIOL,

J.P VIROL ouvre la séance à 20h45. Il remercie tous les délégués présents à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

➤ **CIAS**

- ❖ Présentation du rapport d'activité 2010 et de l'état du personnel du CIAS
- ❖ Comptes Administratifs 2010 C.I.A.S : Budget Principal, Budget Annexe
 - **Communauté de Communes**
 - ❖ Présentation du Budget Primitif 2011 du SPANC
 - ❖ Présentation du Budget Primitif 2011 Baux commerciaux
 - ❖ Présentation du Budget Primitif 2011 ZAE Prés du Fit
 - ❖ Présentation des perspectives de 2011 à 2015 du Budget Général.

J.P. VIROL rappelle que des comptes administratifs de la communauté de communes ont été visés à la dernière commission du 3 mars 2011.

Il informe les élus que le budget primitif 2011 relatif au budget général n'est pas achevé car les montants des dotations et des bases de calcul des taux n'ont pas encore été transmis. Cependant il présentera une étude des prévisions budgétaires.

J.P VIROL présente, à l'aide d'un vidéo projecteur, tous les documents cités ci-dessus, et joints en annexe.

I. CIAS

A. Présentation du rapport d'activité 2011 qui démontre que l'activité est en croissance.

B. Présentation des comptes Administratifs 2010 cités dans l'ordre du jour :

Le CIAS dégage un excédent satisfaisant tant sur le budget général que sur le budget annexe.

Cependant la commission demande quelles sont les dépenses intégrées dans les articles suivants :

- *Budget général*
 - Article 668 ; Autres charges financières pour un montant de 1170.73€,
 - Article 674 Subvention de fonctionnement exceptionnelles pour un montant de 4747.94€
- *Budget Annexe*
 - Article 6228 : Divers pour un montant de 32624.25€
 - Article 64788 : Autres pour un montant de 7216.67€
 - Article 6488 : Autres charges diverses de personnel pour un montant de 4514.75€

Le CIAS n'étant pas représenté, J.P.VIROL n'est pas en mesure d'apporter plus de précisions.

Un débat sur le fonctionnement interne du CIAS est engagé.

Les élus demandent la présence du CIAS au Conseil Communautaire du 5 avril.

Ils veulent des éclaircissements sur les dépenses intégrées aux articles cités ci-dessus ainsi que des explications relatives à la gestion du personnel (gestion des congés, règlement des frais de déplacement et plus généralement application des droits sociaux).

II. Présentation des Budgets Annexes de la Communauté de Communes :

A. Budget Primitif 2011 SPANC :

La commission donne un avis favorable à l'ensemble des propositions commentées et motivées par J.P.VIROL.

B. Budget Primitif 2011 Baux Commerciaux

J.P.VIROL informe les élus que le projet du multiple de Cendrieux n'est pas intégré. Il explique qu'à ce jour seule la DGF d'un montant de 100 000.00€ a été attribuée. Nous sommes dans l'attente de l'attribution de la subvention FISAC dont dépendent les autres subventions.

Ce projet fera l'objet d'une décision modificative.

La commission donne un avis favorable à l'ensemble des propositions commentées et motivées par J.P.VIROL.

C. Budget Primitif 2011 ZAE

La commission donne un avis favorable à l'ensemble des propositions commentées et motivées par L MICHAUD.

III. Présentation des perspectives budgétaires :

J.P.VIROL présente à la commission une simulation budgétaire des crédits de fonctionnement et d'investissement.

J.P.VIROL présente l'estimation des dépenses de fonctionnement avec une diminution globale de crédits.

Cependant, il précise que cette prévision tient compte de la demande de participation du SMIVOS dans son intégralité, soit 120 000.00€.

Le débat s'engage

A la demande de la commission, J.P.VIROL présente à nouveau l'état comparatif des dépenses entre l'EPCI et le SMIVOS. Il en résulte que le coût d'un enfant pour l'intercommunalité s'élève à 1 281.78€ alors que celui du SMIVOS est 2419.58€.

J.P.VIROL informe de la possibilité de départ à la retraite anticipé pour invalidité d'un agent communautaire. Il pourrait être envisagé le remplacement par un agent du SMIVOS. Solution qui permettrait de réduire le coût salarial du syndicat.

S.FEIX demande pourquoi ne pas envisager la même solution que le RPI de St Mayme, Grun-Bordas et Beauregard et Bassac. C'est-à-dire intégrer les écoles de St Michel de Villadeix, Fouleix et St Amand de Vergt à la Communauté de Communes.

Elle ajoute qu'il faut réfléchir à un autre mode de fonctionnement.

J.P.VIROL présente l'estimation des dépenses d'investissement.

Cette simulation démontre un autofinancement insuffisant dans le cas où la décision des élus de ne pas augmenter les impôts serait maintenue.

G.LE ROUX demande où des économies pourraient être encore faites ?

J.P.VIROL informe la commission qu'il étudie l'impact financier du non remplacement d'un départ à la retraite avec un réaménagement horaire des agents en poste.

Il appuie sur le fait que toutes les dépenses de fonctionnement ont été diminuées en tenant compte aussi de l'inflation nationale. Il précise qu'il a engagé cette étude à cause des restrictions budgétaires et suite aux conseils du CDG de restreindre le personnel dans les grandes structures.

Il rappelle également qu'il aurait fallu un transfert de fiscalité des communes pour la prise de compétence CLSH. Celle-ci n'a été financée qu'à hauteur de 10 000.00€ alors qu'elle en coûtait 90 000.00€.

J.P.VIROL ajoute que les bases des taux d'imposition ne sont pas encore transmises par l'Etat. En conséquence il propose à la commission de se réunir à 19h30 le 05/04/11 afin de discuter des taux d'imposition puis de les soumettre au Conseil Communautaire qui suit.

J.P.VIROL lève la séance à 23h30.